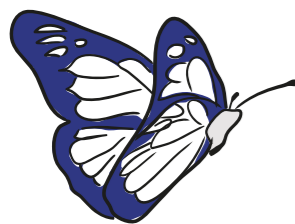




ACTION ET PROXIMITÉ

Découvrez notre rôle, nos missions



Sommaire

04

À la une

Un pour tous et tous pour un !

06

Zoom sur...

Agir pour un avenir commun

08

En bref

09

Le dessin de l'Écho

L'agglomération et votre quotidien

10

Dans les communes

Une organisation à taille humaine

12

Reportage

Agir pour son quotidien et son territoire

14

L'interview

Christian Gros, un président engagé

15

Nouveauté

La distribution de l'Écho évolue !



Christian GROS

Président de la Communauté d'Agglomération Les Sorgues du Comtat

Édito

Dans notre mission de service public nous devons expliquer ce que nous sommes, ce que nous faisons et comment nous le faisons. Comprendre le fonctionnement de l'intercommunalité, son action dans les communes, la répartition des responsabilités entre elles, le rôle des élus n'est pas toujours facile.

J'ai souhaité que nous puissions consacrer un numéro de notre magazine à cette explication la plus simple possible de ce qu'est « les Sorgues du Comtat ».

Notre intercommunalité c'est d'abord une grande aventure humaine !

Elle a été créée par des hommes - les élus - et sa raison d'être c'est vous - montiliens, sorguais, Pernois, Althénois et Bédarridais.

Notre intercommunalité c'est 5 communes avec chacune son identité et son histoire mais aussi avec l'envie d'agir ensemble.

Ce qui nous rassemble depuis 20 ans c'est la volonté partagée de faire vivre notre communauté d'agglomération :

- rassemblée autour d'un projet solide et ambitieux, notamment en matière de transition écologique et d'emplois durables,
- à taille humaine, où la solidarité compte vraiment
- respectueuse des identités communales et des habitants.

La bonne entente et le dialogue permanent qui s'est tissé entre nous au fil des ans nous permet d'avoir une réflexion globale et une action locale dans chaque commune, au plus prêt de vos besoins.

Pour nous, c'est proximité d'abord, avec les élus communaux, avec les chefs d'entreprises, commerçants et artisans, avec les citoyens.

Parce que l'on ne peut agir bien que si l'on agit proche.

Certes nos actions sont plus ou moins visibles ; les moins visibles n'étant pas les moins importantes.

J'espère qu'en découvrant les coulisses de notre fonctionnement au fil des pages, vous comprendrez mieux que nous ne sommes pas un échelon administratif de plus éloigné de votre quotidien mais au contraire un partenaire du quotidien.

Ce territoire, c'est le nôtre !

C'est ici qu'on vit, qu'on travaille, qu'on fonde une famille, qu'on partage.

Ce territoire des Sorgues du Comtat, nous l'aimons !

Voilà pourquoi, ensemble et avec passion, nous veillerons à ce qu'il reste un territoire où nous avons plaisir à vivre.

Infos Pratiques

■ Accueil : Communauté d'Agglomération Les Sorgues du Comtat

340, Boulevard d'Avignon - CS 6075 - 84170 Monteux
04 90 61 15 50 - accueil@sorguesducomtat.fr
Lundi au vendredi 8h30/12h - 13h30/17h

■ Urbanisme (sur RDV)

Althen-Monteux-Pernes-Sorgues, au siège de la CASC (sur RDV : 04 90 61 15 50)
Du lundi au jeudi 8h30/12h - 13h30/17h et le vendredi 8h30/12h - 13h30/16h30
Bédarrides, à la mairie : lundi au vendredi 8h30/12h (sur RDV : 04 90 33 01 48)

■ Service Public d'Assainissement Non Collectif (sur RDV)

Althen-Monteux-Pernes : 04.90.61.15.50 - spanc@sorguesducomtat.fr
Bédarrides-Sorgues : Syndicat Rhône-Ventoux 04 90 60 81 81

■ Centres Techniques Communautaires

CTC - Althen-des-Paluds - Chemin du Fresquounet
04 90 35 23 66 - services.techniques@althendespaluds.fr

CTC - Monteux - 1, Chemin des Esquerts
04 90 66 97 20 - monteux.stc@sorguesducomtat.fr

CTC - Pernes-les-Fontaines - 33, Avenue des Vignerons
04 90 61 64 91 - pernes.stc@sorguesducomtat.fr

CTC - Bédarrides - Sorgues - 337, Avenue du Fournale
04 90 61 15 69 - sorgues.stc@sorguesducomtat.fr

■ Encombrants : enlèvement gratuit sur RDV (Tél : CTC)

■ Numéro spécial déchets/tri : 04 65 83 00 31

■ Déchetteries (horaires d'été)

À Pernes-les-Fontaines : route de Velleron (D31)
À Sorgues : petite route de Bédarrides (D183)
Lundi à vendredi : 8h00 - 16h50 • Samedi : 8h00 - 15h50
(Professionnels : accès du lundi au jeudi aux horaires habituels et le vendredi jusqu'à 12h00, pas d'accès le samedi)
Fermé dimanches et jours fériés

■ Toutes les infos sur la collecte des ordures ménagères, les consignes de tri et les déchetteries



■ Suivez-nous sur



L'ÉCHO DES SORGUES DU COMTAT

Communauté d'Agglomération Les Sorgues du Comtat
340, Boulevard d'Avignon - CS 6075 - 84170 Monteux
Tél. : 04 90 61 15 50

Directeur de la publication: Christian GROS

Rédactrice en chef: Claire CANTERO-TREMBLEY

Rédaction: Pôle communication des Sorgues du Comtat

Crédits photos: Pôle communication des sorgues du Comtat

Réalisation maquette: Ambition-com

Impression: MG Imprimerie

Tirage: 28 000 ex. - Imprimé en France sur papier PEFC, issu de forêts gérées durablement.

Distribution: association d'insertion L'Envol.



Ça fonctionne comment une interco ?

Une intercommunalité fonctionne un peu comme une grande équipe avec des hommes et des femmes qui occupent différents rôles :

- **Les élus du conseil communautaire** : Ils composent l'assemblée qui rassemble les 47 conseillers communautaires issus des 5 communes membres et qui vote les décisions (budget, projets, gestion des services communs...). Ils élisent le président et les vice-présidents de l'intercommunalité.
- **Les services internes** : ce sont les employés intercommunaux -fonctionnaires ou contractuels- qui mettent en œuvre les décisions des élus, assurent le fonctionnement des services et les équipements au quotidien dans l'intérêt général et du service public.
- **Les partenaires et acteurs locaux** : l'intercommunalité coopère avec l'État, avec d'autres collectivités, des entreprises, des associations et d'autres organismes pour mener à bien ses projets.

Une intercommunalité fonctionne aussi avec son propre budget, qu'elle vote annuellement. C'est le « carburant » dans le moteur.

Il est alimenté par l'État, les entreprises, les contribuables, les recettes propres, des subventions et des emprunts. Le budget fait l'objet de la plus grande attention parce qu'il ne peut pas être en déficit. C'est-à-dire que les recettes et les dépenses doivent s'équilibrer.

« Plutôt que chaque commune s'occupe seule de sujets comme le développement économique, les transports, la gestion des déchets ou encore l'aménagement du territoire, elle met ses moyens en commun pour être plus efficace et offrir de meilleurs services aux habitants.

Michel Terrisse,
Maire d'Althen-des-Paluds

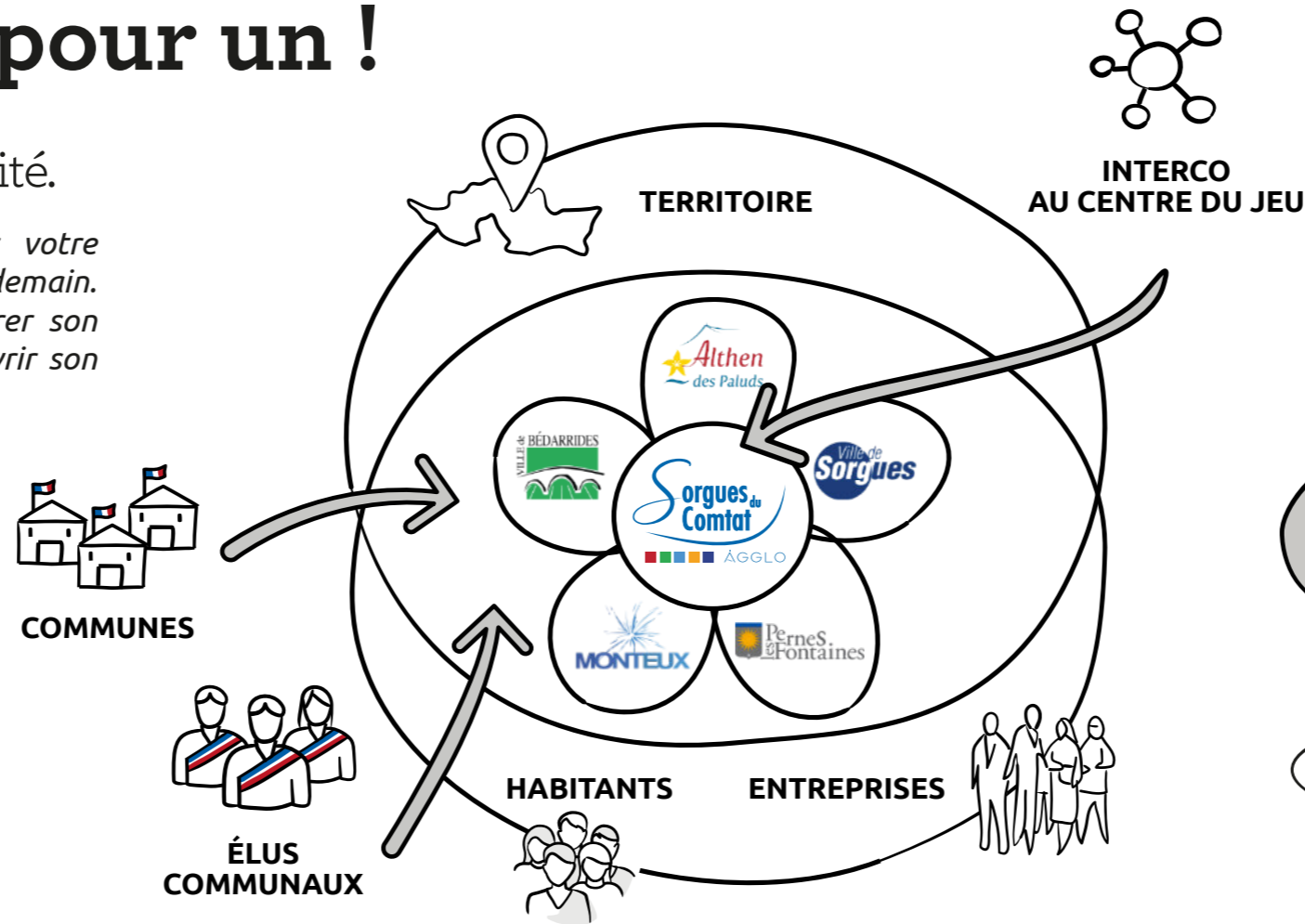
Un pour tous et tous pour un !

Plongez au cœur de votre intercommunalité.

Notre intercommunalité agit en proximité pour améliorer votre quotidien d'aujourd'hui et votre cadre de vie de demain. Pour mieux la comprendre, mieux saisir son action et mesurer son implication dans les 5 communes, nous vous invitons à découvrir son fonctionnement. On vous explique ...

Une interco, pourquoi ?

Une intercommunalité, c'est d'abord un projet commun. C'est une coopération entre plusieurs communes voisines qui choisissent de travailler ensemble à l'échelle de leur territoire pour mieux gérer certains services et projets. Plutôt que chaque commune s'occupe seule de sujets comme le développement économique, les transports, la gestion des déchets ou encore l'aménagement du territoire, elle met ses moyens en commun pour être plus efficace et offrir de meilleurs services aux habitants.



2001
Création de la Communauté de Communes Les Sorgues du Comtat.

1^{er} janvier 2017
Sorgues et Bédarrides rejoignent Montoux, Pernes-les-Fontaines et Althen-des-Paluds, portant le nombre de communes Les Sorgues du Comtat à 5.

1^{er} janvier 2022
Transformation de la Communauté de Communes en Communauté d'Agglomération, reflétant sa croissance et l'élargissement de ses compétences.

DATES CLÉS

L'info en plus

Il existe plusieurs types d'intercommunalités en France : les communautés de communes, les communautés d'agglomération et les Métropoles. Les Sorgues du Comtat sont une **communauté d'agglomération**. Cela signifie qu'elle exerce un large éventail de compétences pour améliorer le cadre de vie et accompagner le développement local. Les intercommunalités sont des Établissements Publics de Coopération Intercommunale. Il y en a 1254 en France ; 52 dans notre Région sud et 13 dans le Vaucluse.

Quel est l'intérêt d'une intercommunalité ?

- **Une meilleure gestion des ressources** : En partageant les coûts de certaines infrastructures et équipements, les communes évitent de trop peser sur les finances locales.
- **Des services harmonisés** : pas de disparités entre les communes. L'intercommunalité garantit des services équitables pour tous les habitants.
- **Une attractivité renforcée** : en développant des projets communs, notre territoire devient plus dynamique, que ce soit sur le plan économique, résidentiel ou touristique.

Et les habitants dans tout ça ?

Votre rôle est important et essentiel à jouer. À plusieurs niveaux :

En tant qu'électeurs : vous votez pour les conseillers municipaux et intercommunaux tous les 6 ans. Les conseillers intercommunaux élisent ensuite le Président. Par votre choix, vous influencez donc les décisions prises à l'échelle intercommunale.

En tant qu'usagers : Vous bénéficiez des services mis en place par votre intercommunalité (transports, collecte des déchets, accès au droit, etc.)

En tant que contribuables : Une partie des impôts locaux sert à financer les projets et services intercommunaux, ce qui fait de vous des contributeurs directs au fonctionnement de votre communauté d'agglomération.

En tant que citoyens : Certaines décisions (aménagement urbain, développement économique, environnement...) passent par des consultations publiques où vous pouvez donner votre avis et faire des propositions. Des enquêtes sont aussi régulièrement réalisées en ligne et sur le terrain.





Les chiffres

- 55 000** habitants sur les 5 communes
- 15** « compétences » exercées sur le terrain
- 13** équipements intercommunaux (déchèteries, centres techniques, bureaux touristiques ...)

Nos compétences aux Sorgues du Comtat

Notre intercommunalité, qui regroupe cinq communes (Althen-des-Paluds, Bédarides, Monteux, Pernes-les-Fontaines et Sorgues), exerce un ensemble de compétences pour améliorer votre cadre de vie de maintenant et dynamiser notre territoire pour le futur.

Agir pour un avenir commun

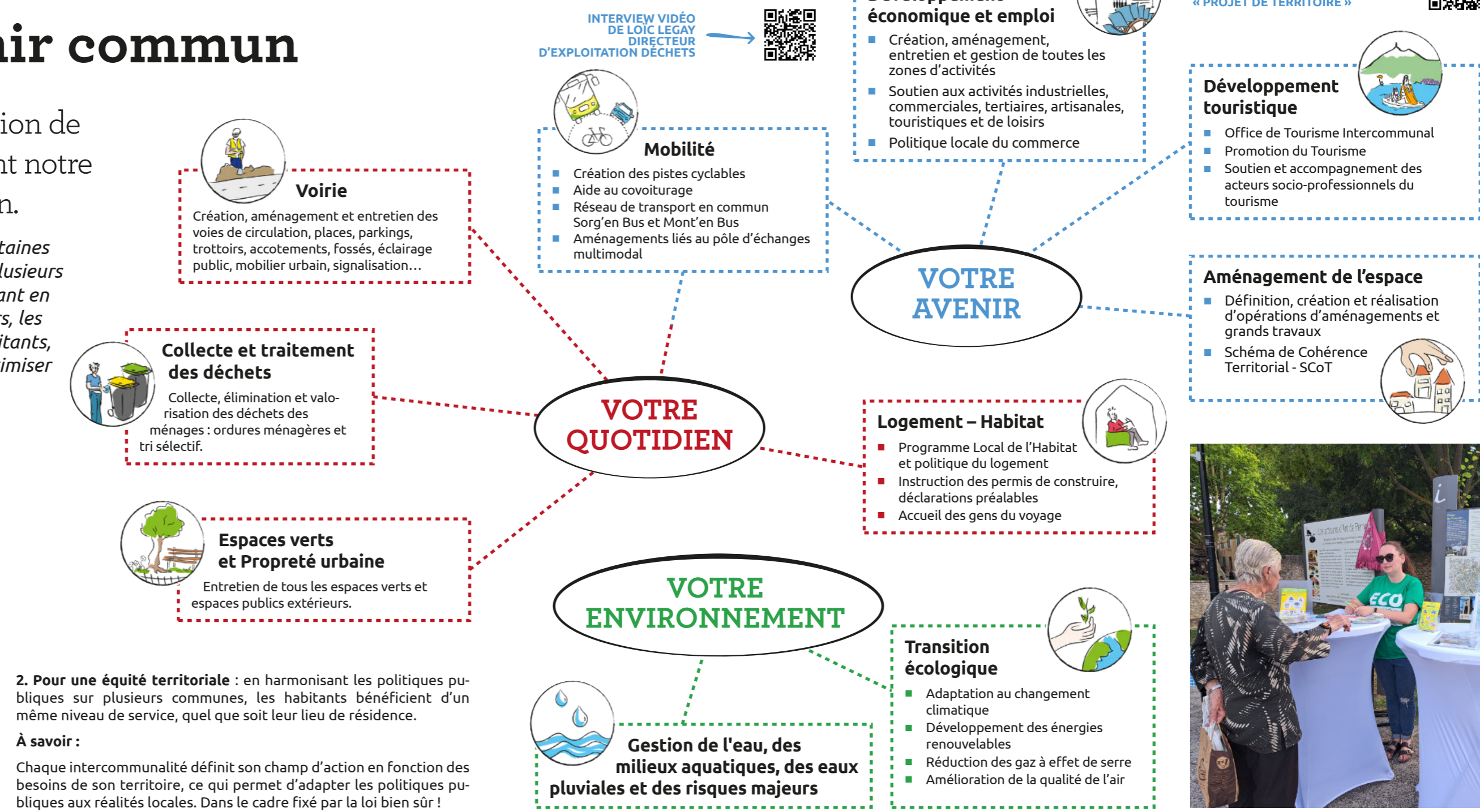
Des services de proximité à la gestion de notre territoire, découvrez comment notre intercommunalité agit au quotidien.

Une intercommunalité est née d'un constat simple : certaines missions sont plus efficaces lorsqu'elles sont gérées à plusieurs communes plutôt que de manière individuelle. En mettant en commun leurs moyens humains, techniques et financiers, les communes peuvent offrir de meilleurs services aux habitants, assurer un développement équilibré du territoire et optimiser la gestion des ressources.

Les missions qu'exercent notre intercommunalité pour le compte des communes s'appellent des « compétences ». Elles couvrent des domaines variés, allant de la gestion des déchets aux transports, en passant par le développement économique et l'environnement.

Pourquoi partager les compétences ?

1. Pour une meilleure efficacité : certains domaines nécessitent une gestion globale, au-delà des frontières communales (comme la mobilité ou la gestion des déchets).



INTERVIEW VIDÉO DE LOÏC LEGAY DIRECTEUR D'EXPLOITATION DÉCHETS



INTERVIEW VIDÉO DE FANNY GALIANA, CHEFFE DE PROJET « PROJET DE TERRITOIRE »



Les enjeux pour l'avenir ...

Nous voulons relever 3 défis importants :

- 1 - défi économique pour développer et consolider l'emploi local
- 2 - défi écologique pour réussir la transition écologique et climatique, et penser les aménagements de manière durable
- 3 - défi social et de proximité pour ne laisser personne sur le bord du chemin

2. Pour une équité territoriale : en harmonisant les politiques publiques sur plusieurs communes, les habitants bénéficient d'un même niveau de service, quel que soit leur lieu de résidence.

À savoir :

Chaque intercommunalité définit son champ d'action en fonction des besoins de son territoire, ce qui permet d'adapter les politiques publiques aux réalités locales. Dans le cadre fixé par la loi bien sûr !





Réorganisation interne

Un nouveau pôle « déchets » pour plus d'efficacité

Pour offrir un service plus efficace et mieux structuré, notre Communauté d'Agglomération a réorganisé les effectifs de la gestion des déchets en regroupant ses équipes sur un site unique, situé entre les Mourgues et Beaulieu à Montoux.

Ce nouvel espace modernisé permet d'optimiser les interventions et d'améliorer la coordination des équipes chargées de la collecte et du tri des déchets. Il comprend :

- Des bureaux pour assurer la planification et le suivi des tournées et pour les ambassadrices du tri
- Un espace dédié au stationnement des 15 bennes et véhicules de collecte pour un meilleur déploiement sur le territoire
- Des vestiaires et douches pour les 40 agents de collecte
- Un dépôt de bacs de collecte pour garantir une gestion logistique plus fluide

Grâce à cette nouvelle organisation, l'intercommunalité assure des conditions de travail améliorées, renforce son engagement en faveur d'un service public performant, au plus près des besoins des habitants, et accompagne une transition plus responsable de la gestion des déchets.

Numéro unique déchets/tri : 04 65 83 00 31

Elections

Êtes-vous inscrit(e) sur les listes électorales ?

Les élections municipales et intercommunales auront lieu en mars 2026, un moment clé pour l'avenir de vos communes et de la Communauté d'Agglomération Les Sorgues du Comtat. Chaque voix compte, la vôtre aussi !

Voter, c'est avoir son mot à dire : en choisissant vos élus, vous participez aux décisions locales sur des sujets qui impactent directement votre quotidien (écoles, transports, environnement, cadre de vie...).

Pensez à vérifier votre inscription sur les listes électorales ! Si ce n'est pas encore fait, vous pouvez vous inscrire en mairie ou en ligne sur service-public.fr.

Conditions pour s'inscrire sur les listes :

- Être de nationalité française
- Être majeur
- Avoir une attache avec la commune d'inscription
- Ne pas être privé de ses droits civiques



Evolution

Nous adapter pour mieux répondre aux défis de demain

Afin d'adapter son organisation aux évolutions de ses compétences et aux attentes des habitants, votre agglo a mis en place une nouvelle structuration de ses services depuis le 1er janvier 2025. Cette réorganisation vise à garantir la mise en œuvre du projet communautaire, dans un contexte budgétaire contraint.

Comment ?

- En modernisant les services techniques avec la création d'un « Pôle déchets » (lire ci-contre).
- En regroupant la gestion des 5 Centres Techniques Communautaires de proximité en 2 grands secteurs (Pernes-les-Fontaines, Althen et Montoux / Sorgues et Bédarrides).
- En créant une brigade verte intercommunale de la voie publique.
- En renforçant la formation et la fidélisation de nos équipes et en redéfinissant avec eux des façons d'intervenir plus efficaces.

Cette réorganisation, menée en concertation avec les agents et les organisations syndicales, n'implique pas d'augmentation des effectifs mais entraîne des évolutions dans certains postes et missions.



Rencontre

Montoux accueille la rencontre régionale des intercommunalités de France

La Communauté d'Agglomération Les Sorgues du Comtat a été choisie pour accueillir la prochaine rencontre régionale des intercommunalités de France. Organisé à Montoux, cet événement réunira élus, techniciens et experts pour échanger sur les enjeux locaux, partager leurs expériences et renforcer leurs compétences.

Le thème ? Économie de proximité : soutenir, accompagner, animer vers une action économique locale et durable.

Ces rencontres, qui rassemblent en moyenne une centaine de participants, sont des temps forts d'information et de réflexion sur les politiques publiques intercommunales. La thématique abordée cette année reflétera les défis actuels du territoire et les priorités des collectivités. Intercommunalités de France accompagnera l'organisation de l'événement, tandis que l'Agglomération assurera l'accueil des participants.



Une organisation à taille humaine

■ Président, vice-présidents, conseillers communautaires... solidaires pour agir ensemble.

L'intercommunalité, c'est un peu comme une grande équipe où plusieurs communes unissent leurs forces pour conduire des projets ensemble. Mais alors, qui prend les décisions ?

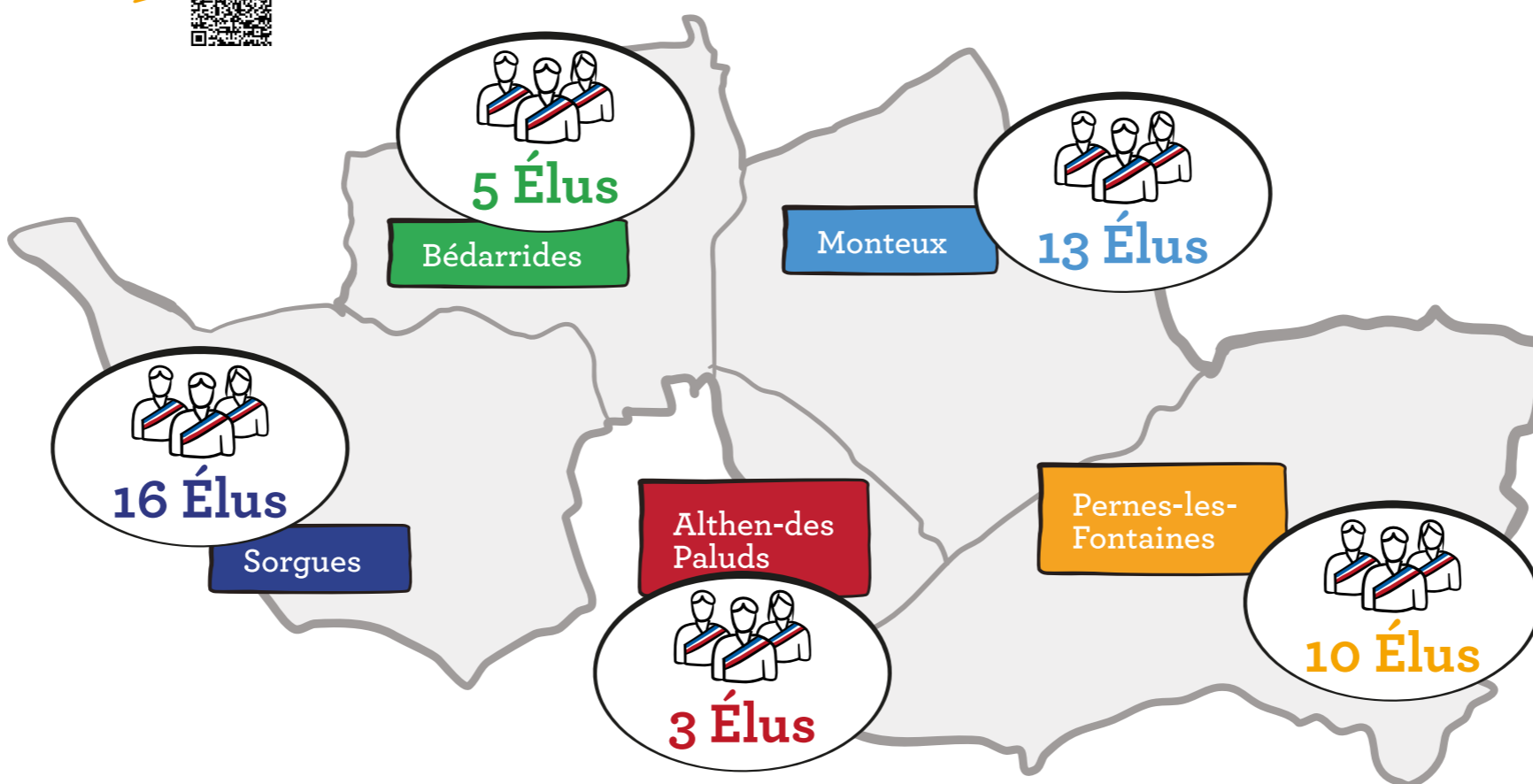


Le Conseil Communautaire : la grande assemblée des élus

Imaginez une salle remplie d'élus de chaque commune qui se réunissent pour décider des grands projets de l'intercommunalité. Cette assemblée s'appelle le Conseil Communautaire.

Dans les Sorgues du Comtat, il y a 47 élus communautaires qui représentent les 5 communes membres. Ce sont eux qui votent les décisions importantes.

PAR COMMUNE OU PAR STATUT, RETROUVEZ TOUS LES ÉLUS GRÂCE À NOTRE MOTEUR DE RECHERCHE EN LIGNE



Comment travailler ensemble ?

A travers différents processus de discussions, les élus travaillent conjointement avec le président de l'agglomération pour faire avancer les projets du territoire.

- Conférence des maires : espace de concertation et de dialogue qui réunit les maires des 5 communes membres. Elle permet de coordonner les actions, élaborer les projets, renforcer la solidarité.
- Le Bureau Communautaire formé par le Président les Vice-présidents et conseillers délégués : ce bureau fixe les orientations politiques et valide les projets ou décisions qui seront soumises au vote du Conseil communautaire.
- Les groupes de travail : ils regroupent des élus municipaux et intercommunaux, des techniciens, des membres du Codev.
- Les commissions thématiques (chacune regroupe deux ou trois groupes de travail) : Présidées par un VP Maire, elles sont composées d'élus communautaires exclusivement (y compris des représentants des oppositions municipales qui siègent à l'intercommunalité). Elles sont au nombre de 5 et donnent des avis qui seront ensuite soumis au bureau communautaire.
- Le conseil de communauté : vote les décisions.

Bienvenus en séance publique

Les conseils communautaires sont ouverts au public et se tiennent dans les communes. Les dates et horaires sont annoncés sur le site officiel et dans la presse locale. Toute personne peut y assister librement, sauf en cas de huis clos. Une occasion idéale pour comprendre les décisions qui façonnent votre quotidien !

Pourquoi c'est important ?

- Transparence : les habitants peuvent voir comment sont débattus et votés les projets qui concernent leur quotidien.
- Implication citoyenne : c'est une occasion d'en apprendre plus sur les sujets qui touchent la communauté.
- Décisions locales : cela permet de mieux comprendre comment fonctionnent les services publics et les projets financés par l'intercommunalité.



Le Président : le chef d'orchestre

À la tête de cette grande équipe, il y a un **Président**. Son rôle ? Coordonner et « vendre » les projets, représenter l'intercommunalité et s'assurer que les décisions votées par le Conseil Communautaire sont bien appliquées.

Aux Sorgues du Comtat, c'est Christian Gros, maire de Monteux, qui est élu à cette fonction depuis 2001.

Les Vice-présidents : les piliers de l'organisation

Bien sûr, un Président ne peut pas tout gérer seul ! Il est entouré de 14 Vice-présidents et de 4 conseillers communautaires délégués. Chacun est chargé d'un domaine précis comme les finances, la transition écologique, la proximité, l'habitat ou encore la mobilité. Ils sont élus individuellement par le conseil de communauté.

Parmi eux, on retrouve les Maires des communes :

- Thierry Lagneau (Sorgues), VP à l'économie
- Didier Carle (Pernes-les-Fontaines) VP à l'aménagement de l'espace
- Jean Bérard (Bédarrides) VP à la gestion de l'eau
- Michel Terrisse (Althen-des-Paluds) VP à l'environnement

Les vices-présidents :

- Stéphane Garcia, Carine Blanc, Mario Harelle, Samuel Montgermont, Cyrille Gaillard, Marc Mossé, Patricia Nicolas, Laurent Comtat, Sylviane Ferraro, Aurélie Vernhes


Les conseillers délégués :

- Pascale Chudzikiewicz, Bernard Rigeade, Stéphane Michel, Aurélie Deveze.





Les chiffres



2002
installation
du premier Codev



30
membres
issus des 5 communes



6
saisines
en cours

Agir pour son quotidien et son territoire

Le Conseil de développement : une instance citoyenne !

Vous aimez votre territoire et vous souhaitez participer aux décisions qui impactent votre quotidien ? Vous ne le savez peut-être pas, mais c'est possible grâce au CODEV, le Conseil de Développement des Sorgues du Comtat !

Qu'est-ce que le CODEV ?

Créé en 2002, le CODEV est un groupe de citoyens concernés par l'action publique qui travaille main dans la main avec l'intercommunalité pour apporter des idées, donner un avis collectif et contribuer aux projets locaux. Actuellement, le Codev compte 15 membres actifs habitant ou travaillant sur nos cinq communes et sont issus de différents horizons (salariés, retraités, étudiants...) et de tous âges. Le Codev dispose de 30 sièges en tout et est représenté par M. Yves Gueguen, qui officie en tant que président.

RETROUVEZ SON INTERVIEW ICI



Pourquoi le CODEV existe-t-il ?

L'objectif est simple : Les élus ont une vision politique et les techniciens une approche technique. Quid alors des citoyens et de leur expérience de la vie sur notre territoire ? Car après tout, qui mieux que vous connaît les besoins et attentes de chacun ?

Il permet aux habitants de participer activement aux services et projets mis en place par l'intercommunalité.

C'est le lieu pour s'impliquer localement, comprendre comment fonctionne l'intercommunalité et surtout avoir un réel impact sur votre cadre de vie.

Que fait concrètement le CODEV ?

Les membres du CODEV se réunissent pour échanger, réfléchir et proposer des solutions sur des sujets variés. Ils émettent des avis et recommandations qui sont ensuite transmis aux élus et au Président de l'intercommunalité.

Le but ? Aider les décideurs à prendre en compte les attentes réelles des habitants dans leurs choix.

Quel lien avec les élus et l'intercommunalité ?

Participation aux groupes de travail intercommunaux : les membres du CODEV collaborent avec les élus, partenaires et experts au sein de divers groupes de travail thématiques.

Le CODEV est un espace de dialogue entre citoyens et élus. Il ne prend pas de décisions, mais il enrichit celles de l'intercommunalité en apportant un regard neuf et des idées concrètes.

Les élus analysent les propositions, en retiennent certaines et peuvent s'en inspirer pour améliorer les projets de l'agglomération.

Le CODEV, inscrit dans notre pacte de gouvernance s'intègre donc pleinement dans la dynamique participative du territoire.



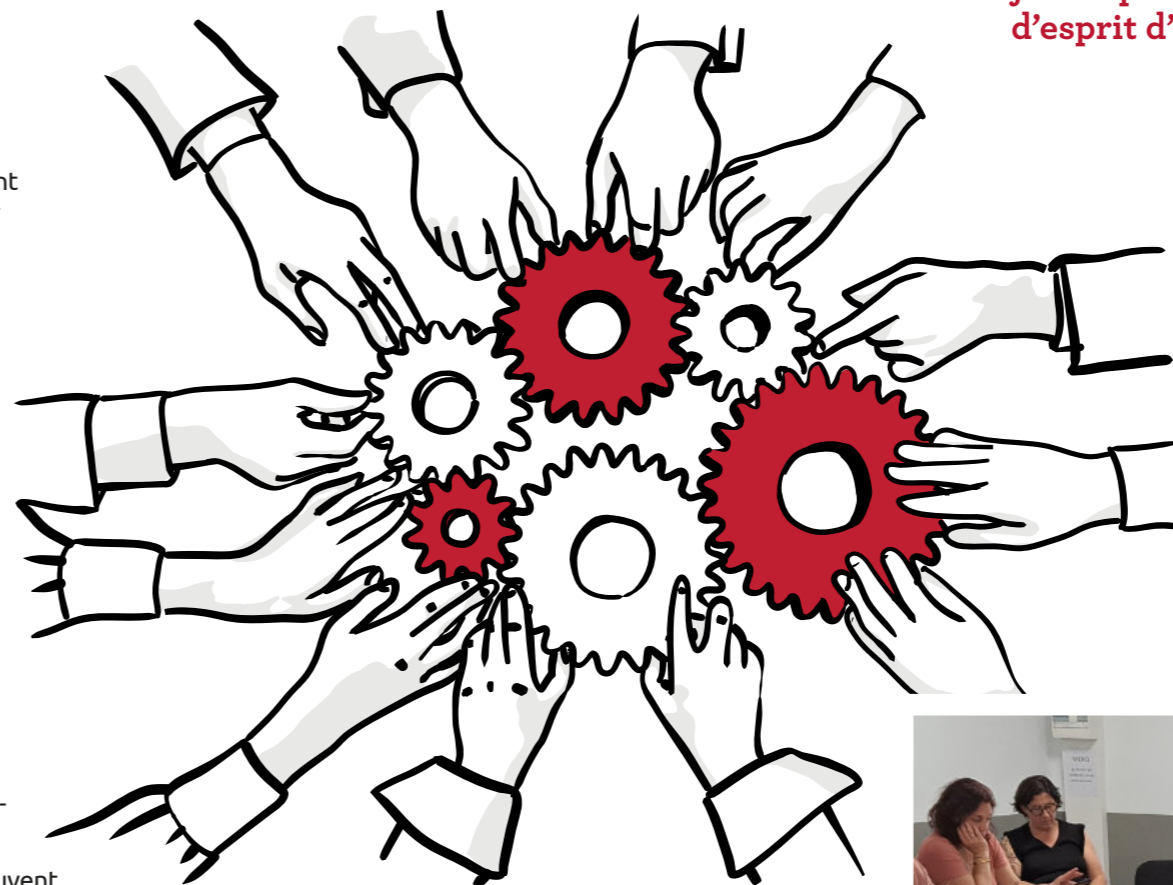
PACTE DE GOUVERNANCE

“ Je m'intéresse à la vie publique et souhaite m'investir. Pour cela, je peux dégager un peu de temps dans les travaux. ”

Marie-Thérèse, membre du Codev

“ Je me sens concerné par les grands défis que relève ma communauté d'agglomération et j'aime partager mes idées et débattre dans un état d'esprit d'ouverture. ”

Stéphane Chéron, membre du Codev



Le CODEV en action : des projets concrets pour le territoire

Grâce aux saisines (demandes formelles adressées au CODEV par le Président de la Communauté d'Agglomération) et aux auto-saisines (sujets que le CODEV choisit d'étudier de sa propre initiative pour leur pertinence sur le territoire), ainsi qu'à leur engagement dans divers groupes de travail, le CODEV ne se limite pas à un rôle consultatif. Il est un acteur dynamique, pleinement investi dans l'amélioration de la vie locale.

Voici un exemple d'actions menées :

Transition Écologique : Le CODEV a été sollicité pour réfléchir à des initiatives telles que la création d'un atlas de la biodiversité, la végétalisation des villes, et la contribution au Plan Climat Air Énergie Territorial.

Dynamisation de la participation citoyenne : le codev a engagé une réflexion sur son propre fonctionnement pour encourager l'entrée de nouveaux membres, le rendre plus attractif et ouvert sur les échanges.

Du concret

- Président du CoDev : Yves Gueguen.
- Le CoDev se réunit avec tous ses membres tous les 2 mois.
- Tout au long de l'année chacun travaille en petits groupes sur des saisines (sujets de réflexion)
- Contribution sur les sujets de propreté, mobilité, déchets, proximité, transition écologique ...

Une fois par an, les membres du CoDev rencontrent l'ensemble des élus communautaires

DÉCOUVREZ LES PORTRAITS DES MEMBRES EN VIDÉO



Comment devenir membre du CODEV ?

Les membres sont renouvelés tous les 6 ans, en même temps que les élections municipales et intercommunales. Cela permet de toujours accueillir des idées nouvelles et des citoyens motivés pour faire bouger les choses. Mais tout au long de l'année, il est possible de déposer sa candidature en fonction des postes vacants.



Communes communauté : faire bloc ensemble

Depuis la création des Sorgues du Comtat en 2001 les communes et l'intercommunalité font bloc pour relever ensemble les défis du quotidien comme du futur. Ce qu'on appelle désormais le « bloc communal » forme un espace de solidarité au service du développement.

En 2025, l'agglomération renforce encore son action pour un territoire plus attractif et solidaire. Extension des zones d'activités, développement des énergies renouvelables, des mobilités douces, accès aux services publics... Christian Gros, président de la Communauté d'Agglomération Les Sorgues du Comtat, nous en confie les grandes lignes.

Quels sont les grands enjeux en 2025 ?

En 2025, nos priorités sont claires : emploi et développement économique, cadre de vie, transition écologique et services publics de proximité. Nous anticipons l'avenir tout en répondant aux besoins quotidiens des habitants.



Comment accompagnez-vous le développement économique par exemple ?

Nous défendons une économie qui profite à tous. Cela passe par la création ou l'extension de nos zones d'activités, un soutien actif aux entreprises locales, l'accueil de nouvelles, la création d'opportunités pour les demandeurs d'emploi c'est-à-dire de nouveaux emplois non délocalisables. Dans le commerce et l'artisanat, le tourisme, l'agriculture, les services par exemple.



Parcours d'élus

- 1989 - Maire de Montoux
- 2001 - Président de la Communauté de communes Les Sorgues du Comtat
- 2002 - Secrétaire général de l'Association des Maires de Vaucluse (AMV 84)
- 2002 - Rapporteur général de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) de Vaucluse
- 2011 - Président de l'Agence d'Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse
- 2011 - Administrateur d'Intercommunalités de France
- 2024 - Co-président du Comité Local pour L'Emploi Comtat-Venaissin et nord Vaucluse

Et pour la transition écologique ?

La transition écologique est une nécessité, un levier, une opportunité. J'aime dire qu'elle doit nous permettre de construire un futur « désirable ». Pour un résultat gagnant/gagnant : économique pour les ménages, écologique pour la planète et source de croissance pour les entreprises. C'est le cas des énergies renouvelables par exemple, des mobilités douces, de la rénovation énergétique des bâtiments ou des logements.

Pourquoi la gestion des Maisons France Services ?

L'accès aux services publics est un service essentiel. En transférant à l'intercommunalité la Maison France Services existante à Sorgues pour l'étendre à d'autres communes, nous garantissons une présence renforcée pour accompagner au plus près chacun dans ses démarches.

L'agglomération effectue une réorganisation : est-ce pour atteindre mieux ces objectifs ?

Oui, nous repensons l'organisation interne de notre agglomération pour plus de proximité et d'efficacité. Par exemple, depuis janvier 2025, un nouveau Pôle déchets optimise le fonctionnement du service. Mais pas que ! Nous réorganisons avec les moyens dont nous disposons pour rendre la collectivité plus accessible et offrir un service public renforcé, à l'écoute de tous.



Nouveauté pour L'Écho des Sorgues !

Tous les 3 mois, nous vous proposons votre magazine intercommunal L'Écho des Sorgues. Dans un souci d'économies budgétaires et d'impact écologique, la distribution systématique dans les boîtes aux lettres s'arrête au prochain numéro.

À partir de l'édition d'été 2025, la distribution évolue !

Désormais, le magazine sera disponible :

En points de dépôt

L'Écho des Sorgues sera accessible dans différents lieux stratégiques du territoire (centres-villes, commerces, mairies, médiathèques...)



Par abonnement en boîte aux lettres

Vous souhaitez continuer à le recevoir chez vous ? Il suffira de remplir un formulaire pour en faire la demande.



En ligne sur notre site web

Retrouvez tous les numéros du magazine.



« Moins d'exemplaires imprimés et distribués c'est moins de ressources papier et moins d'émission de CO2 pour la planète. Mais un moyen d'accès à l'information toujours garanti pour vous. »

COUPON D'ABONNEMENT GRATUIT

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse (numéro et rue) : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Email (facultatif) : _____ Téléphone (facultatif) : _____

Je souhaite recevoir le magazine « L'Écho des Sorgues » à mon adresse ci-dessus

Je souhaite recevoir la newsletter

Date et signature : _____

Merci de votre intérêt pour « L'Écho des Sorgues » !

Coupon à retourner à : 340 Boulevard d'Avignon, CS6075, 84170 Montoux



Facebook
Pour ne rater aucune infos pratiques, actualités, bons plans



Newsletter
Une vitrine des sujets du moments de notre agglo



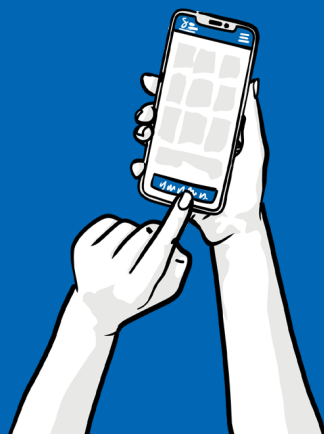
LinkedIn
Découvrez les informations économiques



Youtube
Pour retrouver tous les bonus vidéo de l'Echo et les reportages de l'agglo.

Nos canaux de communication

Vous offrir une information de service public de qualité est primordial. C'est pourquoi en complément du magazine l'Écho, nous mettons à votre disposition tous les moyens d'une communication complète.



VOTRE AGGLO À PORTÉE DE CLIC !



Des actus utiles, des réponses claires,
des renseignements pratiques,
des infos faciles d'accès.

Nous sommes à vos côtés au quotidien sur
www.sorguesducomtat.fr

